

FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT CANO

Tout élève du Cégep qui ne désire pas contribuer aux différentes contributions automatiques non obligatoires (CANO) peut se prévaloir d'un remboursement.

Pour ce faire, l'élève doit compléter les informations ci-dessous puis se présenter à la caisse centrale du Cégep. Le remboursement s'effectuera par chèque. Vous pourrez venir le récupérer à la caisse centrale du cégep à compter du 28 septembre 2015. Heures d'ouverture de la caisse centrale :

- lundi au vendredi : 9 h à 11 h 45 et 13 h 15 à 15 h 45

Après le 18 septembre 2015, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

- 1 \$ Association des parents partenaires du Cégep du Vieux Montréal
- 5 \$ Fondation du Cégep du Vieux Montréal
- Droits de toutes natures (partie remboursable de la CANO)

La partie remboursable des droits de toutes natures (CANO) est de **2 \$ par cours/session, jusqu'à un maximum de 8 \$.**

Les droits de toutes natures servent au financement des programmes suivants : la vie culturelle et multiculturelle, le sport et le plein air, la santé physique et psychologique, le placement et l'insertion professionnelle, l'aide aux personnes (financière, juridique, recherche de logement...), aux assurances collectives, à l'information utile à l'étudiant.

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ TÉLÉPHONE : _____

MATRICULE : _____ NOM DU PROGRAMME : _____

Date : _____ Signature _____